



NOUVEL EHPAD DU CENTRE HOSPITALIER

Des locaux modernes et fonctionnels
pour le bien-être des résidents.
PAGE 5



SCHÉMA COMMUNAL DE DÉPLACEMENTS URBAINS

Élaborer une stratégie cohérente à
l'échelle de la Commune. **PAGE 4**

figeac

notre ville

le bulletin
d'informations
municipales

décembre 2014

DÉCHETS MÉNAGERS ET RECYCLABLES

RÉDUISONS
NOS DÉCHETS
LE LOT GAGNANT!



*trier plus
et trier mieux,
c'est possible !*

PAGES 7 À 9



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

protéger la ressource en eau en visant le "zéro phyto"

La faune aquatique du Célé, les techniques alternatives de jardinage, le compostage ou encore l'utilisation raisonnée des pesticides... des sujets auxquels les jeunes élus figeacois ont été sensibilisés avant de réaliser deux panneaux d'exposition sur la réduction des produits phytosanitaires dans le cadre d'un projet porté par le Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé.

PAGE 13

EMPLACEMENT
POUR PAVE PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVE PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVE PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVE PUBLICITAIRE

Madame, Monsieur,

A l'aube de cette nouvelle année j'ai une pensée particulière pour ceux d'entre nous qui sont seuls, malades ou dans des difficultés personnelles.

La commune est, et restera, l'échelon de proximité, première porte d'accueil pour vos demandes.

Je remercie tous ceux qui nous ont aidés à assurer, en 2014, un service au Public de qualité.

Le Maire de Figeac, le Conseil Municipal et l'ensemble des services municipaux vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2015.

Le Maire

Noël des Aînés

Un repas de fête et une après-midi dansante



Ambiance conviviale, dimanche 14 décembre, à l'Espace François Mitterrand à l'occasion du repas de Noël des Aînés. André Mellinger, entouré de plusieurs membres du Conseil Municipal, était présent à ce traditionnel rendez-vous de fin d'année.



Comme chaque année, à l'approche des fêtes, la Ville conviait les personnes retraitées à partager un moment autour d'une bonne table. Les 520 convives ont joyeusement fait honneur au menu, concocté par l'équipe du restaurant scolaire et servi par le personnel du Centre Communal et Intercommunal d'Action Sociale. L'après-midi s'est poursuivie en musique et en chanson avec l'orchestre "Mille et une notes".



Accédez au site de la Ville depuis votre mobile !

Voici le QR code ou Flash code qui vous permettra d'accéder directement à la page d'accueil du www.ville-figeac.fr depuis votre mobile.

Pour cela, votre téléphone doit être équipé d'un appareil photo et d'une application appropriée que vous pouvez télécharger depuis votre moteur de recherche préféré en tapant "lecteurs gratuits de QR code".

figeac

notre ville

décembre 2014

Une publication de la Mairie de Figeac • Directeur de la publication : André Mellinger • Rédaction/Photos : Mairie de Figeac - Service informations municipales - 46100 Figeac - tél. 05 65 50 05 40 • Publicité : Pub Vision • Maquette : MCV Communication • Impression Fabrègue imprimeur - Saint-Yrieix-la-Perche • Dépôt légal : décembre 2014 • Ce numéro a été tiré à 6100 ex. sur papier recyclé.



État-civil

Du 13 octobre au 10 décembre 2014

naissances

Ezio Maquin ; Mariame Nimaga ; Nolan Mercier ; Yliès Solignan ; Tom Glorian ; Ibrahim Goita.

mariages

25 octobre : Jean-Luc Cuvilly et Ikrame Fateh

décès

Serge Estival ; Maria Clamagirand ; Ida Couderc ; Raymonde Michel ; Boleslaw Manikowski ; André Serres ; Paul Jacquinet ; Serge Marcellot ; Denise Jacob ; Eliane Ayroles ; Simonne Laparra ; Jean-Claude Michaud ; Denise Boulcourt ; Ida Lagrange ; François Convard de Prolles ; Gérard Laplaud ; Anita Calvet ; René Pradayrol ; Jean Monteil ; Eliane Lamanilève ; Jacqueline De La Hera Diez ; Raymond Rougeyrolles ; Léa Lhorte ; Julien Dougé ; Albertine Jean ; Francis Austruy.

vite dit

Internet -zones blanches- La Ville confie l'exploitation du réseau à la société Xilan pour 3 ans

Depuis 2008, la Ville de Figeac avait confié l'exploitation du réseau de communications électroniques à Haut Débit sur l'Ouest de son territoire (Ceint d'Eau, Puy de Corn, Pech d'Alon et Ayrens) situé en "zone blanche" à la société Meshnet dans le cadre d'une délégation de service public d'une durée de 3 ans. Reconduite en 2011, elle devait prendre fin en décembre 2014.

En redressement judiciaire depuis le début de l'année, la S.A.S. Meshnet a été placée le 23 septembre dernier en liquidation judiciaire par le Tribunal de Commerce de Nîmes. Contrainte à cesser ses activités, Meshnet n'était plus en mesure d'assurer le service laissant nombre d'abonnés sans Internet, ni téléphone. Le contrat qui liait la société à la Ville était de fait caduc. Anticipant la décision du Tribunal, la Ville a lancé début septembre la procédure de renouvellement de la délégation de service public. Début octobre, seule la société Xilan a répondu à la consultation. Conforme au cahier des charges, son offre a été retenue par la municipalité et un nouveau contrat d'affermage signé pour 3 ans.



Afin de répondre aux questions des usagers, une réunion publique d'information a été organisée le 30 octobre à l'ancienne école de Ceint d'Eau en présence des élus figeacois et des représentants de Xilan. Depuis, la société a raccordé, petit à petit, tous les abonnés qui ont fait le choix de signer un contrat avec elle. A moyen terme, l'objectif de Xilan est de pouvoir fournir à ses clients un débit de 4 Mb/s.

Les 2,7 M d'€ prévus dans le cadre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique du Lot devraient permettre de renforcer encore le réseau hertzien.

Déplacements urbains

Élaborer une stratégie cohérente à l'échelle de la Commune



Circulation, déplacements et stationnement sont les trois thématiques du Schéma Communal de Déplacements Urbains récemment adopté par la municipalité. Résultat d'une réflexion globale engagée depuis 2012, ce document est avant tout un outil de travail, études chiffrées à l'appui, qui servira de "fil conducteur" aux projets de déplacements urbains.

Ce schéma a été élaboré grâce à des études affinées de la circulation et du stationnement réalisées par la société Iris Conseil afin de quantifier les flux de déplacements. Quatre axes prioritaires ont été retenus et déclinés en plusieurs fiches-actions :

Améliorer la lisibilité des espaces traversés

L'une des pistes sera de redonner aux quais leur rôle central, en les réaménageant et en interdisant la circulation des poids lourds entre le pont du Gua et le pont Gambetta.

Une autre sera de créer des "zones 30" sur des secteurs ciblés (du lycée Champollion à l'avenue Jean Jaurès, du pont Gambetta au domaine du Surgiè, le chemin des Miattes ou encore l'avenue Clémenceau) et d'étendre les "zones de rencontre", dites "zones 20 km/h", à toutes les rues étroites du centre ville.

Sécuriser les flux de circulation

Seront concernées les entrées d'agglomération qui n'ont pas encore été traitées, comme la route de Rodez, la route de Brive et celle de Cajarc (marquage au sol, pose de bandes rugueuses, chicanes ou rétrécissement de chaussée). Il s'agira également d'améliorer la visibilité en milieu urbain (recul des feux tricolores au carrefour du pont du Pin, suppression des places de stationnement avenue du Maréchal Foch, abattage d'arbres en amont des passages piétons sur les quais...).

Augmenter l'attractivité des modes doux

Pour inciter les usagers à privilégier le vélo à la voiture, il faudra compléter le réseau de pistes cyclables existant et créer un maillage plus dense (liaisons lycée-gare, centre ville-Surgiè), prévoir la signalétique correspondante et installer des arceaux pour le stationnement.



Pour rendre la voirie accessible aux personnes à mobilité réduite, les aménagements de trottoirs (abaissement, largeur) et de passages piétons (bandes podotactiles) devront être poursuivis.

Optimiser le stationnement existant

Cela passera par des petites améliorations (place Vival, sur les quais, espace Henri Vayssettes), des réaménagements plus conséquents (boulevard du Colonel Teulié), le jalonnement des parkings périphériques et la gestion plus drastique du stationnement payant.

Tous ces projets sont évidemment conditionnés à l'obtention de financements et ne seront pas tous inscrits au prochain budget communal. Ils ont été hiérarchisés par priorité et seront réalisés à court terme, à moyen terme ou à plus long terme.

Nouvel EHPAD du Centre Hospitalier

Des locaux modernes et fonctionnels
pour le bien-être des résidents

Après 16 mois de travaux, le nouvel EHPAD(*) a ouvert ses portes et accueille, depuis fin novembre, les résidents de la rue des Maquisards. De dimension humaine, la nouvelle structure allie confort, convivialité et prise en charge adaptée des pathologies du grand-âge.

Le bâtiment est aménagé sur trois niveaux. Au rez-de-chaussée, se trouvent l'accueil, les services administratifs et soignants, le service de rééducation, l'animation et l'unité d'hébergement sécurisé de 14 lits destinée aux personnes désorientées souffrant de troubles sévères du comportement (type Alzheimer). Cette dernière dispose de son propre jardin sécurisé.

La partie EHPAD comprend 76 chambres, réparties sur les 2 étages. Des chambres individuelles de 20 m² équipées d'une salle de bain accessible aux personnes à mobilité réduite.

A chaque étage, une salle à manger, spacieuse, colorée et très lumineuse, une salle d'activités et des petits salons où les familles peuvent passer un moment avec leur proche en toute intimité et convivialité.

Modernes et fonctionnels, les nouveaux locaux offrent aujourd'hui aux personnes âgées des conditions de logement et de vie optimales permettant de répondre à leurs besoins et de respecter la dignité de chacun. Ce renforcement de la qualité de l'accueil a permis de répondre aux attentes des familles et du personnel.

Situé sur les hauteurs du quartier résidentiel de Montviguier et entouré de verdure, le nouvel établissement offre une vue imprenable sur Figeac. Desservi par le réseau de transport gratuit, il reste en lien avec le centre ville. Orientée au sud, la structure s'ouvre sur une vaste terrasse et un espace de promenade aménagé pour accueillir des activités extérieures à visée thérapeutique.

Au sein des différents services, le personnel s'emploie quotidiennement



à maintenir l'autonomie des personnes âgées en les aidant à accomplir les gestes essentiels de la toilette, de l'habillement, de l'alimentation et des déplacements. Enfin, pour favoriser la vie sociale des résidents, des animations sont organisées régulièrement en interne et en lien avec des associations locales.

Samedi 8 novembre, Martin Malvy, André Mellinger, Nicole Paulo et Véronique Laurent-Albesa étaient aux côtés de la représentante de l'Agence Régionale de Santé pour inaugurer l'établissement qu'ils ont ensuite visité sous la conduite du directeur Eric Fradet.

Tous se sont réjouis de cette belle réalisation portée par Lot Habitat, associé au groupe Bourdarias-Vinci et conçue par le cabinet d'architectes figeacois Charras-Casadepeax.

(*) Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

Locaux de l'ancien EHPAD :

une Maison de Santé pluridisciplinaire à l'étude

Dans un premier temps, les locaux de la rue des Maquisards seront occupés par les résidents des Foyer-Logements de Cajarc qui vont bénéficier d'importants travaux de mises aux normes ces prochains mois. Un diagnostic du bâtiment a été réalisé par l'Hôpital qui pourrait, après rénovation, utiliser une partie des locaux pour y reloger la pharmacie, la blanchisserie et le magasin. Pour le reste, les élus, les professionnels de santé et l'ARS réfléchissent à la création d'une Maison de Santé pluridisciplinaire. Face au problème de renouvellement du corps médical dans les territoires ruraux, il s'agit de proposer un lieu d'accueil, d'attirer de nouveaux praticiens et de renforcer l'offre de soins sur Figeac.

Résidence Habitat Jeunes

Elle affiche presque "complet"



Vendredi 21 novembre, André Mellinger était aux côtés de Martin Malvy, Nicole Paulo, Serge Rigal, président du Conseil Général, Jean-Pierre Cazenave-Lacrouts, Préfet du Lot et Pierre Martin, président de l'ANRAS pour inaugurer la toute nouvelle résidence Habitat Jeunes "Les Soleihos". Aménagée avenue Fontanges, dans les locaux réhabilités de trois anciens pavillons de l'internat du lycée Champollion, la structure propose 51 logements et plusieurs services communs (laverie, cuisine collective, espace détente, salle d'animation multimédia). Ouverte depuis début septembre, la résidence affiche déjà un taux d'occupation de 95 %. Elle offre une réponse adaptée aux nouveaux besoins des jeunes (salariés en CDD, stagiaires, en formation, étudiants, en recherche d'emploi...) en matière de logement et représente un atout supplémentaire pour le territoire (voir précédent article dans "Figeac notre Ville" n°octobre 2014). Tous les partenaires du projet se sont réjouis de la création de ce bel outil qui va permettre d'accompagner la création d'emplois et le dynamisme économique impulsés par les entreprises figeacoises et des alentours.

Marché du samedi matin

Un espace de vente réorganisé place Carnot



Depuis mi-octobre, l'agencement du marché du samedi matin a été repensé sous la halle : des allées redimensionnées, plus larges, et une réorganisation des étals permettent aujourd'hui aux usagers de circuler de manière plus fluide et aux commerçants de présenter leur production dans des conditions optimales. Le contact entre vendeur et acheteur s'en trouve également amélioré. Cette nouvelle organisation, initiée par la Ville de Figeac en collaboration avec les services du Pays de Figeac, favorise les rencontres et les échanges entre les usagers et les producteurs présents sur le marché.

Votre avis nous intéresse : une "boîte à idées" est à votre disposition au bureau de la Police Municipale pour recueillir votre avis et vos suggestions sur ce nouvel agencement. Vous pouvez également les contacter au 05 65 50 07 69.

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

Déchets ménagers et recyclables

Trier *plus* et trier *mieux* : c'est possible !



©SYDED Lot

En place depuis 15 ans sur notre territoire, le tri sélectif des emballages ménagers est aujourd'hui entré dans les mœurs et devenu pour nombre d'usagers un réflexe quotidien - pour ne pas dire citoyen. Néanmoins, le rapport d'activités 2013 du SMIRTOM (*) de la Région de Figeac fait apparaître un relâchement dans la quantité et la qualité du tri. Pour ne pas alourdir la facture de la collectivité, et au final celle du contribuable, il est primordial d'inverser la tendance afin d'optimiser et d'améliorer la collecte sélective. Cela commence par le strict respect des consignes de tri.

Premier constat : la quantité d'emballages ménagers triés a diminué. Avec 53,28 kg/an/habitant, contre 56,50 kg/an/habitant en 2012 (soit - 1,88 kg), elle se situe en dessous de la moyenne départementale qui est de 60 kg/an/habitant.

Deuxième constat : la qualité du tri a baissé. Le pourcentage de refus est passé de 15,75 % à 19,6 % (+ 3,85 %) alors que la moyenne lotoise est de 17,8 %.

Conséquence : notre territoire s'est retrouvé doublement pénalisé par un coût de traitement établi pour les recyclables à 80 € / tonne contre 60 € en 2012. Pour bien comprendre le mécanisme, il faut préciser que, depuis 2008, le SYDED a mis en place un système de tarification différenciée qui s'appuie, d'une part, sur la qualité du tri (taux de refus) et, d'autre part, sur la performance (bonus/malus) liée au nombre de kilos de déchets valorisés par habitant sur l'année. La tonne de déchets a donc été facturée 65 € auxquels se sont ajoutés 15 € / tonne de malus. Une augmentation qui, au final, a aussi une incidence sur la facture à régler par le contribuable.

Attention : ne pas trier ou mal trier coûte encore plus cher à la collectivité car le traitement des déchets ménagers est facturé 130 € / tonne !

C'est pourquoi il faut sans cesse sensibiliser les usagers au tri et les inciter à poursuivre les efforts engagés ces dernières années. Dans cette démarche, le SYDED apporte une aide précieuse aux collectivités grâce à plusieurs outils : le bulletin semestriel "Synergies" envoyé à tous les foyers, des interventions dans les écoles ainsi que des visites des centres de tri. Début 2015, les "ambassadeurs du tri" du SYDED iront à la rencontre des habitants pour expliquer l'utilité du tri, rappeler les consignes en vigueur sur notre territoire et répondre aux questions des usagers.

Prochainement, un référent sera nommé dans chaque Commune et sera le relais entre la population, la collectivité et le SYDED. À Figeac, plusieurs secteurs ont été définis avec pour chacun un élu référent.

(*) Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères

MINI MÉMO-TRI

Dans le bac vert :

TOUS LES

EMBALLAGES

EN PLASTIQUE :



EN MÉTAL :



EN CARTON :



TOUS LES PAPIERS



MINI MÉMO-TRI

Dans le récup'verre :

TOUS LES

EMBALLAGES

EN VERRE :
bouteilles, pots, bocaux



sans bouchon, sans couvercle



Si vous avez un doute, pour éviter toute erreur, n'hésitez pas à appeler le n° Info Tri 05.65.21.54.30 ou à consulter le site www.syded-lot.fr



Trier, c'est bien... jeter moins c'est encore mieux !

Le compostage : économique et environnemental !



Réaliser son propre compost, à partir des déchets organiques issus de la cuisine ou du jardin, évite d'acheter et d'utiliser des engrais chimiques et permet de réduire jusqu'à 30 % le volume de déchets jetés dans la poubelle d'ordures ménagères, soit près de 50 kg / an / personne ! Le compostage peut se faire en tas ou dans un composteur.

Il est possible d'acquérir un kit auprès du SYDED (renseignements au 05 65 21 54 30). Un bon de commande et un guide du compostage individuel sont disponibles en téléchargement sur "www.syded-lot.fr."

Le meilleur déchet étant celui qu'on ne produit pas, le Département, en lien avec le SYDED du Lot, s'est engagé à réduire la quantité de déchets à traiter.

Pour y parvenir, voici **quelques gestes "éco-citoyens" simples à adopter !**

Réparez, donnez, troquez

pour moins jeter : c'est 13 kg de déchets en moins à traiter dans les déchetteries (pensez aux recycleries qui peuvent offrir une seconde vie à vos vieux objets)

Privilégiez les produits peu ou pas emballés (à la coupe, en vrac...)

préférez un panier ou un cabas pour faire vos courses et refusez les sacs plastiques

Achetez durable

préférez le réutilisable au jetable (tasse plutôt que gobelet plastique, éponge ou chiffon plutôt que lingettes...)

Évitez le gaspillage alimentaire

en organisant mieux le contenu de votre réfrigérateur et en apprenant à cuisiner les restes

Des économies pour le consommateur qui font du bien à la planète. Les bénéfices économiques et environnementaux du recyclage, en effet, sont considérables : des milliers de tonnes de déchets qui ne finissent pas enfouis dans la terre, autant de matières récupérées et recyclées, des quantités non négligeables d'eau et d'énergies économisées, une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre, sans oublier la création de nouveaux emplois.

La déchetterie, un service de proximité à votre disposition

Pour les déchets volumineux (encombrants, métaux, gravats, textiles, bois, végétaux...) ou dangereux (batteries, piles, huiles, peintures...), ayez le réflexe d'aller à la déchetterie.

Située à Nayrac, elle est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (tel. : 05 65 50 21 67). L'accès est gratuit pour les particuliers. En cas d'hésitation, sur place, un technicien pourra vous conseiller.

Deux conteneurs à tissus (vêtements, draps...) sont à votre disposition. Quatre points supplémentaires sont à l'étude sur Figeac.

Attention aux envois sur les routes ! Pour des raisons de sécurité et pour le respect de l'environnement, **pensez à couvrir votre remorque** (bâche ou filet).



Collecte / traitement : qui fait quoi ?



©SYDED Lot

Le **SMIRTOM** assure la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables des ménages implantés sur les Communautés de Communes du Grand-Figeac et du Haut-Ségala, soit un total de 86 Communes. Des déchets qui, selon la zone (urbaine ou rurale) et le secteur (centre ville ou pavillonnaire), sont conditionnés en sacs, en conteneurs individuels ou collectifs. Equipé d'un camion grue, le SMIRTOM collecte également les conteneurs enterrés ou semi-enterrés du territoire.

Tous ces déchets sont ensuite acheminés à Figeac, sur la base de valorisation de Nayrac où ils sont pris en charge par le SYDED^(**) du Lot.

Le SMIRTOM assure aussi la maintenance (lavage et réparation) des **7 644 conteneurs collectifs** implantés sur le territoire et la distribution des sacs poubelle (noirs et transparents) aux habitants.

(**) Syndicat Départemental d'Élimination et de traitement des Déchets

Le **SYDED** prend le relais et assure le traitement des déchets à travers plusieurs activités :

- ▶ **les ordures ménagères** (non valorisables), déchargées sur le quai de transfert par les camions du SMIRTOM, sont ensuite acheminées vers le Centre d'Enfouissement Technique de Montech (Tarn-et-Garonne)
- ▶ **les produits recyclables** sont pris en charge par le centre de tri. Une fois triés, les différents matériaux sont expédiés vers les filières de recyclage
- ▶ **le verre** collecté est lui aussi valorisé
- ▶ **les déchets volumineux et toxiques** déposés par les usagers à la déchetterie sont envoyés vers des filières de récupération spécialisées
- ▶ **les végétaux** sont valorisés sur la plateforme de compostage
- ▶ **les déchets de bois non traités** (palettes, cagettes) sont valorisés sur des plateformes spécifiques et utilisés via les réseaux de chaleur bois

vite dit

En mairie

Le tri sélectif bientôt instauré dans les services administratifs

En partenariat avec le SYDED, la municipalité a décidé de mettre en place le tri sélectif au sein de ses services administratifs basés rue de Colomb et rue Emile Zola (service Urbanisme) ainsi qu'au musée Champollion.

Chaque agent disposera d'une poubelle verte destinée aux recyclables et chaque service d'une poubelle noire, pour les autres déchets ménagers.

Le dispositif sera ensuite élargi aux autres services (ateliers municipaux et écoles).

Lutte contre les mérules

Déclaration à faire en Mairie

Les mérules sont des champignons lignivores. Dans les bâtiments, elles s'attaquent au bois des constructions présentant un taux d'humidité ambiante anormalement élevé et mal aérées. Elles se développent dans le volume habitable, derrière un doublage ou un meuble plaqué contre un mur humide, ce qui rend leur détection tardive, mais également dans les combles et sous-sol humides. L'éradication du phénomène nécessite des interventions lourdes et onéreuses. À ce jour, un cas de présence de mérules a été signalé dans le département du Lot.

Pour protéger les acquéreurs et propriétaires d'immeubles de ces champignons lignivores et enrayer leur prolifération, chacun doit participer aux actions de lutte mises en place par les pouvoirs publics. L'article 76 de la loi du 24 mars 2014, dite loi ALUR, a instauré pour lutter contre les mérules un dispositif similaire à celui existant pour lutter contre les termites.

Dans ce cadre, la Ville rappelle que dès qu'il a connaissance de la présence de mérules dans un immeuble bâti, le locataire, à défaut le propriétaire, est tenu de le déclarer en Mairie par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposée contre récépissé.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter la Direction Départementale des Territoires du Lot au 05 65 23 60 60.

NON à la publicité et aux journaux d'annonces !

OUI à l'information des collectivités !





Merci !

L'autocollant "Stop-Pub"

En posant cet autocollant sur votre boîte aux lettres, vous dites NON à la publicité et aux journaux d'annonces mais OUI à l'information des collectivités. Vous pouvez ainsi alléger de 15 kg votre poubelle de recyclables ! Il est disponible gratuitement dans les déchetteries du Département.

Réduisons vite nos déchets !

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

Collège Marcel Marbou

Un plateau sportif entièrement rénové
et ouvert aux associations sportives



La nouvelle piste d'athlétisme testée par les collégiens

Au retour des vacances de Toussaint, les collégiens et leurs professeurs d'éducation physique et sportive ont découvert les nouvelles installations du plateau sportif situé à l'arrière du COSEC : 3 terrains de basketball, 1 terrain de handball, 1 piste de saut en hauteur, 2 pistes de triple saut, 5 couloirs de piste d'athlétisme et une aire de lancer de poids.

Ces importants travaux de rénovation, financés par la Ville de Figeac (40 %), propriétaire du site, et le Conseil Général du Lot (60 %), permettent aujourd'hui aux élèves de pratiquer les différentes disciplines d'athlétisme et les sports collectifs dans des conditions optimales et en toute sécurité.

Des installations dont les clubs d'athlétisme, de handball et de basketball peuvent également profiter dans le cadre de leurs entraînements. En effet, la priorité est donnée au collège, mais en dehors du temps scolaire, la Ville, en lien avec l'Office Intercommunal du Sport, met l'ensemble du complexe sportif (gymnase, terrains et pistes extérieurs) à leur disposition.



Des terrains refaits à neuf pour pratiquer le handball et le basketball

vite dit

L'entrée principale bientôt réaménagée

Un autre chantier devrait débuter dans les semaines à venir, la réfection de l'entrée de l'établissement. Les escaliers menant à l'accueil et à la vie scolaire seront réaménagés avec création d'une plateforme et d'une rampe d'accès adaptée aux personnes à mobilité réduite. Les garages à vélo seront repensés et le portail d'entrée équipé d'un système électrique pour sécuriser l'accès au collège. Ces travaux, financés par le Conseil Général du Lot, devraient durer quatre mois.



Visite des collégiens allemands de Meinerzhagen

Du 22 septembre au 1^{er} octobre, les collégiens figeacois recevaient leurs correspondants allemands dans le cadre d'échanges linguistiques et pédagogiques. Un partenariat de longue date puisque le premier échange entre les deux collèges remonte à 1967. Entre deux séances de travail au collège, les jeunes allemands ont visité la ville, le musée Champollion et découvert les sites des alentours : Rocamadour, Saint-Cirq Lapopie, Padirac... Ils ont également été reçus à l'Hôtel de Ville le 30 septembre avec leurs accompagnateurs, M. Savall, principal du collège et Mme Lahouze, professeur d'allemand. Une réception très conviviale marquée par l'intervention d'André Mellinger intégralement écrite et lue en allemand. Au printemps prochain, les jeunes français se rendront à leur tour en Allemagne.

vite dit

Musée Champollion Les Écritures du Monde

Prochains rendez-vous

Initiation à la calligraphie persane



Après les calligraphies latine, chinoise, hébreu et mongole, le musée Champollion propose, en ce début d'année, de découvrir la calligraphie persane.

Abdollah Kiaie, calligraphe, membre de la Société de calligraphie iranienne de Téhéran et de l'association parisienne *calligraphis*, où il enseigne, animera **quatre demi-journées de stage pour les plus petits comme pour les plus grands.**

- ▶ **Samedi 24 janvier** de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30
- ▶ **Dimanche 25 janvier** de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30 (pour les familles)

Tarifs (matériel fourni) : 15 € par demi-journée pour les adultes, 10 € pour les enfants (à partir de 7 ans). Il est possible de s'inscrire à une ou plusieurs demi-journées.

Renseignements et inscriptions au 05.65.50.31.08 ou musee@ville-figeac.fr

Graines de Moutards



À l'occasion de la 5^{ème} édition de la Quinzaine culturelle jeune public et famille "Graines de Moutards", le musée Champollion s'associe aux cinémas du Grand-Figeac pour proposer des **ateliers de création de dessins animés... à la mode égyptienne.**

Au cours de l'atelier, animé par le "Poisson effervescent", les enfants inventeront un scénario et dessineront des personnages et des décors, inspirés des mythes de l'Égypte antique. Pour donner vie au dessin animé, il suffira ensuite de filmer ces dessins image par image !

- ▶ **Judi 19 février** : de 9h à 12h et de 14h à 17h, atelier de création de dessins animés **pour les 9-14 ans.** Sur inscription, 12 €.
- ▶ **Vendredi 20 février** : de 9h à 12h, atelier de création de dessins animés **pour les 6-8 ans.** Sur inscription, 8 €.
- ▶ **Vendredi 20 février**, à 17h, au cinéma Charles-Boyer : **projections des dessins animés réalisés dans le cadre des ateliers et d'un court métrage surprise.** Tout public - Entrée gratuite.

Renseignements au 05 65 50 31 08.

Inscriptions auprès de l'Office de Tourisme au 05 65 34 06 25.

Fermeture annuelle du 16 au 31 janvier :

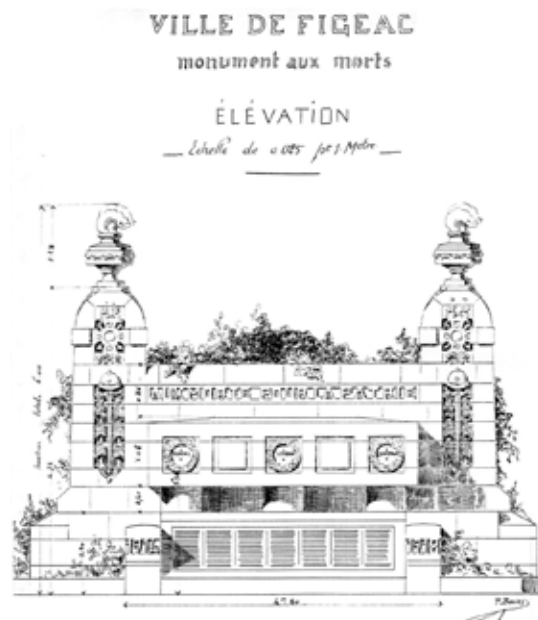
Durant ces quinze jours, l'équipe de conservation procèdera à l'entretien approfondi des collections et au "grand nettoyage" du bâtiment.

Figeac dans la Grande Guerre

Appel à collecte de documents

Le service du patrimoine de Figeac prépare pour juin 2015 une exposition sur l'histoire de Figeac et de ses habitants durant la Première Guerre mondiale. Elle présentera la vie quotidienne des Figeacois restés à l'arrière, mais s'intéressera aussi à la vie, aux parcours des combattants figeacois et à leurs relations avec leurs proches pendant le conflit.

Des documents officiels conservés dans les archives municipales ont déjà été recensés et sont en cours d'étude. En complément, le service du patrimoine lance auprès des Figeacois un appel à documents datant de cette période (photographies, cartes postales, lettres, archives, souvenirs personnels ou de la vie publique...) qui pourraient nourrir et enrichir cette exposition. Les documents collectés seront photographiés, numérisés et étudiés puis restitués à leurs propriétaires. Des dons peuvent également être faits selon le souhait des familles.



©Monument aux Morts - dessin de Paul Borries, architecte municipal, 1924 - Archives municipales / Ville de Figeac

Renseignements auprès du service du patrimoine de Figeac :
Hôtel de Ville - tel : 05 65 50 31 09 - service.patrimoine@ville-figeac.fr

Label "Ville d'art et d'Histoire"

Une délégation de Riom en visite à Figeac



Le 21 octobre dernier, André Mellinger, entouré de Bernard Landes, adjoint chargé des travaux, Maurice Pons, délégué à la propreté urbaine, des responsables des services patrimoine et urbanisme et de Pierre Sicard, architecte des bâtiments de France, recevait une délégation de Riom. Cette commune de 18 568 habitants, située près de Clermont-Ferrand, est labellisée Ville d'art et d'histoire depuis 1985. En 2005, elle a évolué en Pays d'art et d'histoire.

Cette rencontre entre élus et techniciens fut l'occasion d'échanger et de confronter des expériences sur le fonctionnement et la gestion d'un secteur sauvegardé, le rôle de médiation du service du patrimoine et de constater sur le terrain les efforts faits depuis 30 ans à travers quelques réhabilitations emblématiques du centre ville. D'autres problématiques propres à la mise en valeur du centre historique ont également été évoquées : l'aménagement des espaces publics (place des Écritures, rues piétonnes, espaces verts et micro-jardins), la circulation (plan de circulation, parcs de stationnement, arrêt minute, navette), l'accessibilité des commerces, la réglementation sur les enseignes ou encore la mise en place de conteneurs d'ordures ménagères et recyclables enterrés.

Protéger la ressource en eau en visant le "zéro phyto"

Le Conseil Municipal Jeunes se mobilise



La faune aquatique du Célé, les techniques alternatives de jardinage, le compostage ou encore l'utilisation raisonnée des pesticides... des sujets auxquels les jeunes élus figeacois ont été sensibilisés avant de réaliser deux panneaux d'une exposition sur la réduction des produits phytosanitaires dans le cadre d'un projet porté par le SMBRC^(*).

En octobre et novembre, au cours de plusieurs ateliers animés par le CPIE de Haute-Auvergne^(**), les jeunes ont découvert de manière concrète et ludique les effets nocifs des pesticides sur l'environnement, tout particulièrement la ressource en eau et les solutions écologiques pour jardiner et désherber sans nuire à l'environnement et à la biodiversité. Sur le terrain, ils ont prélevé des micro-organismes dans le Célé puis évalué la qualité biologique de la rivière. Ils ont ensuite fait une halte au jardin "zéro-phyto" de l'école Louis Barrié pour y découvrir la technique du paillage, les engrais naturels, l'utilité d'un hôtel à insectes...

À travers plusieurs jeux, ils ont réfléchi à la notion de "mauvaise" herbe, découvert les vertus médicinales de certaines plantes et les différentes méthodes de désherbage qui ne requièrent pas de produits chimiques.

En parallèle, avec le concours de Jean-Christophe Vergne, auteur et illustrateur, ils ont imaginé le scénario et les personnages d'une bande dessinée qui constituera deux panneaux d'une exposition présentée en 2015.



En impliquant ainsi la jeune génération, le Syndicat espère peu à peu faire évoluer les mentalités auprès du grand public et des collectivités.

Rappelons que, depuis le lancement du programme en 2012, sur le territoire du Contrat de Rivière Célé, 10 écoles ont créé des jardins "zéro phyto" et 8 collectivités, dont Figeac, se sont engagées dans la réalisation de plans de désherbage communaux. Des exemples à suivre et des gestes simples que chacun peut également reproduire chez soi !

^(*) Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé
^(**) Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement

vite dit

10^{ème} congrès A.N.A.C.E.J.

Une délégation du CMJ de Figeac a fait le déplacement à Villeurbanne

Tous les deux ans, l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes organise un congrès autour d'une thématique liée à l'actualité et aux préoccupations des jeunes. Pour la 10^{ème} édition, le congrès se tenait à Villeurbanne, les 27 et 28 octobre, et portait sur la mobilité. Parmi les 88 participants, six jeunes membres du CMJ de Figeac (Jade, Lucien, Benjamin, Clément, Gaïa et Mattéo) ont fait le déplacement encadrés par deux élus adultes, membres de la Commission Jeunesse, Guillaume Baldy et Lionel Bodi et la coordinatrice, Jessie Lacaze.



Deux jours riches en rencontres et en échanges ! Entre ateliers, séances plénières et animations, ils ont pu réfléchir et dialoguer sur la mobilité et la place des jeunes dans la démocratie. L'occasion surtout de rencontrer et de partager des expériences avec d'autres jeunes venus des quatre coins de la France et même de l'étranger (Maroc, Algérie, Italie, Gabon). Tous sont repartis avec des idées de projets en perspective dans leurs collectivités.

Parmi les moments forts du congrès : la rencontre avec Patrick Kanner, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et le témoignage de Ryadh Sallem, athlète paralympique de haut niveau.

Cérémonie du 11 novembre

Le CMJ rend hommage aux soldats de la Grande Guerre

Régulièrement associés aux commémorations, les élus du Conseil Municipal des Jeunes étaient présents mardi 11 novembre place de la Raison aux côtés des autorités civiles et militaires.

L'occasion pour eux de participer au devoir de mémoire et de rendre hommage à ceux qui ont donné leur vie pour leur patrie. Arthur a endossé le rôle de porteur-drapeau et s'est présenté devant le monument aux morts. Ensuite, Lucien et Maya ont procédé à la lecture des Manifestes.



Espace réservé à l'expression des conseillers municipaux

Conformément à la loi du 27 février 2002, relative à la "démocratie et aux libertés", les différents conseillers municipaux disposent d'un espace de libre expression dans le journal de la Ville. Cette liberté est valable y compris pour les erreurs de style et d'orthographe. Les propos tenus n'engagent que les auteurs. Toute attaque ou mise en cause personnelle est interdite de publication dans cet espace conformément à la législation en vigueur.

Élus Renouveau pour Figeac

Inauguration, pose de 1^{ère} pierre, vin d'honneur... Autant d'événements sympathiques, censés refléter une municipalité en lien avec ses concitoyens. Mais la réalité est toute autre : cette communication forcée, relayée par des articles élogieux, tourne souvent à la mascarade politique.

Exemple, l'inauguration de l'avenue Bailly et du faubourg du Pin : deux entrées de ville bloquées pour photographier des élus descendus d'un bus, pas de présentation des travaux réalisés ni d'échange dans les quartiers concernés. Les habitants ont réagi : leur présence à la fête était infime, les rues désertes...

Les conseillers municipaux : Henri Szwed, Nicole Dargegen, Bernard Prat, Aurélie Barateau

Élus Vivre Figeac

Nos inquiétudes pour l'Ecole

Le projet actuel d'évolution du maillage territorial entraînerait la fermeture de 2 écoles sur 3 dans le Lot. Cette réforme contraindrait les écoliers lotois à de longs trajets journaliers et aurait des conséquences dramatiques pour nos territoires ruraux. Nous avons demandé au conseil municipal de Figeac de se positionner contre cette menace, pour la défense du service public et de la qualité de vie en milieu rural.

La réforme des rythmes scolaires à Figeac a été appliquée dès 2013 et reconduite cette année, sans véritable évaluation, sans véritable projet de la part de la Mairie. Pour que l'aménagement des rythmes scolaires reste

Les conseillers municipaux : Chantal Bergès, Philippe Brouqui, Patricia Gontier et Stéphane Dupré

Élus Figeac Ensemble - Majorité Municipale

Aménagement de la zone d'activités de l'Aiguille, aides à l'installation d'entreprises, réorganisation du marché du samedi, préparation de la Foire Expo 2015, schéma de circulation, aménagements de voirie et accessibilité positive, ouverture à la circulation du centre-ville le samedi après-midi, aménagement du stationnement autour de la halle, installation du nouvel EHPAD à Montviguier, travaux sur les bâtiments, études sur les inondations et la sécurité, réunions de quartier, comité de pilotage des rythmes scolaires, mise en ligne des comptes-rendus des conseils municipaux, délégation de service public pour le numérique sans fil, aide aux manifestations associatives, préparation du budget 2015, travaux à l'IUT, lancement d'une étude territoriale de santé dans le but d'organiser la permanence des soins, Agenda 21 (étude prospective sur la ville de demain dans son environnement géographique, économique, social et écologique)...

Certains pensent que nous allons de vins d'honneur en inaugurations... D'autres que nous sommes immobiles...

Sans précipitation, mais avec détermination, nous déroulons notre programme municipal avec le souci constant de l'efficacité au plus juste coût.

En réaction aux propos tenus par les élus "Renouveau Pour Figeac" dans le dernier Bulletin Municipal, Monsieur Houbbron, architecte, nous demande de communiquer aux administrés figeacois le courrier qu'il a adressé à Monsieur de Maire le 20 novembre 2014.

"Monsieur le Maire,

C'est avec stupéfaction que je lis dans la revue "Figeac notre ville" d'octobre 2014 dans l'espace réservé à l'expression des conseillers municipaux, que

Le Maire : André Mellinger.

Les adjoints : Bernard Landes, Marie-France Colomb, Christiane Sercomanens, Guillaume Baldy, Christine Gendrot, Antoine Soto, Pascal Bru et Anne Laporterie.
Les conseillers municipaux (dont 7 délégués) : Martin Malvy, Roland Gareyte, Christian Caudron, Marta Luis, Marie-Claire Luciani, Michel Lavayssière, Josiane Lajat, Lionel Bodi, Monique Larroque, Maurice Pons, Amélie Roussilhe et Nathalie Faure.

Exception à la coutume, l'inauguration de l'EHPAD de Montviguier : affluence de la population, visite détaillée des lieux et accueil chaleureux des futurs résidents.

Nous profitons de ce bulletin de fin d'année pour vous souhaiter de très belles fêtes accompagnées de nos meilleurs vœux pour 2015. Soyez assurés de notre engagement auprès de vous.

ce formidable atout pour les enfants qui favorise une ouverture culturelle, sportive, artistique, environnementale, nous demandons qu'un véritable débat territorial soit mené sur l'avenir de l'Ecole en associant l'ensemble des acteurs du système éducatif.

A suivre...

le coût des travaux de restructuration du Centre Social dépasse largement les marchés initiaux.

J'étais en charge du dossier en tant que maître d'œuvre, je ne connais pas leurs sources ni même à partir de quel montant / pourcentage ils estiment que l'on dépasse un budget...

Donc pour leur information et celle des administrés figeacois je vous indique ci-dessous le montant réel des travaux.

1/ montant estimatif des travaux, origine diagnostic novembre 2012 :
193 927 €

2/ montant des marchés signés en septembre 2013, presque un an après l'estimatif : 193 070,51 €

3/ montant total des travaux réalisés : 202566,20 € soit un dépassement de 9 459,69 € ou 4,918 %

Ce dépassement est à scinder en 2 parties distinctes :

a) les travaux "complémentaires" dus à un changement de programme de la part du maître d'ouvrage (modification bureaux et conservation salle de réunion) pour un montant de 5 192,53 € ou 2,689 % ;

b) les travaux "supplémentaires" ou large dépassement selon eux dus à l'état du bâtiment et constaté suite aux démolitions pour un montant de 4 303,16 € ou 2,229 %.

Oui, le montant des travaux dépasse le montant des marchés, que cela soit de 2,229 % ou 4,918 %, mais pas aussi largement qu'ils ne le laissent entendre.

Concernant les autres dossiers cités, cela ne me concerne pas, je laisse le soin à mes confrères de réagir et s'expliquer si besoin est.

Je vous demande donc de faire connaître ce courrier, notamment les chiffres y figurant afin que notre travail ne soit pas source de suspicion".

EMPLACEMENT
POUR PAVE PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVE PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVE PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVE PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVE PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVE PUBLICITAIRE